

Fiche de poste



Intitulé du poste : **RESPONSABLE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS**
Collectivité de rattachement : **Mairie d'Auch**
Poste occupé par :
Service : **Sports et Loisirs**
Pôle ou secteur :
Filière : **Technique**
Catégorie : **B / A**

MISSIONS DU SERVICE

Développer le projet sportif global de la collectivité, assurer la pérennité des équipements et des pratiques.

MISSIONS DU POSTE

Gérer, diriger et sécuriser les équipements sportifs.

Organiser, coordonner, encadrer, contrôler et évaluer les interventions sur les différents sites.

Garantir les conditions de travail et de sécurité des agents sur le terrain.

Organiser et encadrer les chantiers sur les équipements sportifs en lien avec la DST.

Assurer les relations avec le milieu associatif et administrations d'Etat.

CONTEXTE DU POSTE

Supérieur hiérarchique : Responsable de service

Poste(s) en aval : 1 agent de maintenance

Lieu d'exercice : Sites sportifs

Relations internes : Tous les services

Relations externes : Associations sportives, particuliers, collectivités, administrations

OBLIGATIONS DU POSTE

Statutaires : Devoir de réserve et de discrétion

Liées au service : Devoir de probité et d'équité de traitement des usagers.

ACTIVITES

- ▶ Diagnostic des équipements sportifs (structurel et fonctionnel) ;
- ▶ Planification de l'utilisation des équipements (terrains enherbés, gymnase, ...) ;
- ▶ Gestion administrative et budgétaire des équipements ;
- ▶ Contrôle de l'entretien, la maintenance et identification des besoins de rénovation des équipements ;
- ▶ Vérification des conditions réglementaires d'utilisation des équipements (règlement intérieur, affichage, règlement fédéraux et homologation, ...) ;
- ▶ Animation des équipes en suppléance du responsable du service logistique et manifestation ;
- ▶ Animation de la transversalité avec les autres services de la collectivité ;
- ▶ Assurer le suivi technique des grands événements sportifs.

COMPETENCES

SAVOIR (connaissances théoriques)

- ▶ Organisation administrative ;
- ▶ Statut de la Fonction Publique Territoriale ;
- ▶ Gestion budgétaire ;
- ▶ Procédure marchés publics ;
- ▶ Principes généraux de la construction de la maintenance et de la réhabilitation du bâti et des équipements sportifs ;
- ▶ Réglementation des ERP et des qualifications relatives à l'équipement sportif ou assimilé
- ▶ Règles d'hygiène et de sécurité ;
- ▶ Réglementation, normes et préconisation en matière de règles édictées par le ministère des sports et des fédérations sportives.

SAVOIR-FAIRE (expérience)

- ▶ Techniques managériales équipe et individuelle ;
- ▶ Techniques conduite de projet ;
- ▶ Techniques d'analyse des tableaux de bord et outils de pilotage ;
- ▶ Capacité à l'expression écrite et orale ;
- ▶ Utilisation outils informatiques (bureautique et/ou messagerie et/ou internet) ;
- ▶ Organiser et contrôler la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité ;
- ▶ Initier et mettre en œuvre les pratiques de développement durable sur le service ;
- ▶ Méthodologie de veille de suivi et de hiérarchisation des travaux des équipements sportif.

SAVOIR-ETRE (comportement/qualités)

- ▶ Qualités relationnelles ;
- ▶ Sens de l'organisation et de la rigueur ;
- ▶ Capacité d'analyse et de synthèse (environnement, contexte, statistiques, besoins...) ;
- ▶ Sens de l'anticipation - Esprit d'initiative - Force de proposition ;
- ▶ Capacité d'adaptation ;
- ▶ Sens du service public (neutralité, égalité de traitement des usagers, respect de l'intérêt général, sens des relations avec l'usager).

SPECIFICITES

Poste : Disponibilité, permanence le week-end.

Horaires : Variabilité - Journée de 7h30 avec minimum 45min de pause sur une amplitude comprise entre 7h30 et 18h30

Durée hebdomadaire de travail : Temps complet (37h30 + RTT)